

Modèle de Pré-étude simple de raccordement pour une Installation individuelle de Consommation d'une puissance supérieure à 36 kVA au Réseau Public de Distribution BT géré par Enedis

Identification : Enedis-FOR-RES_22E

Version : 2

Nb. de pages : 9

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	10/01/2011	Création	
2	01/11/2016	Prise en compte de la nouvelle dénomination sociale d'Enedis Suppression des éléments liés au processus Producteur	ERDF-FOR-RES_22E

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-PRO-RAC_14E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement individuel en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA, au Réseau Public de Distribution géré par Enedis »

Résumé / Avertissement

Ce document décrit les éléments du rapport d'étude indiquant une première estimation de la faisabilité du raccordement d'une Installation de Consommation au réseau BT suite à une demande de Pré-étude simple conformément à la fiche F890 du catalogue des prestations d'Enedis.

La Pré-étude simple ne prend pas en compte, en particulier, d'éventuelles contraintes qui ne peuvent être déterminées que par la connaissance précise des caractéristiques de l'Installation. Seules les contraintes de transit et de plan de tension sur le Réseau Public de Distribution ont été étudiées.

Conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement publiée sur le site internet d'Enedis, cette Pré-étude simple ne constitue pas une Offre de Raccordement.



Résultat de la Pré-étude simple

*POUR LE RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION
DE LOTISSEMENT L'OURMETTE (SAS HECTARE)
AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ BT*

LOTISSEMENT L'OURMETTE à REVEL



SOMMAIRE

1. Préambule - Avertissement.....	3
2. Présentation de la Pré-étude simple.....	4
2.1. Synthèse des études.....	4
2.2. Solution de raccordement.....	4
2.2.1. Raccordement étudié	4
2.2.1.1. Situation initiale du réseau.....	4
2.2.1.2. Situation de la capacité d'accueil	4
2.2.2. Description du raccordement de l'installation	4
2.2.2.1. Travaux BT	Erreur ! Signet non défini.
2.2.2.2. Poste de distribution publique	4
2.2.2.3. Solution de raccordement HTA	5
2.2.2.4. Point de Livraison	5
2.2.2.5. Installation intérieure	5
2.2.3. Evaluation indicative du coût des travaux.....	6
2.2.4. Evaluation indicative du délai de réalisation des travaux.....	6
2.2.5. Estimation des congestions sur le RPD HTA	6
Annexe 1 - Tracé prévisionnel de la solution de raccordement	1
Annexe 2 - Caractéristiques de l'Installation	2



1. Préambule - Avertissement

Conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement publiée sur le site internet d'Enedis, la prestation de Pré étude simple, définie dans le catalogue des prestations publié par Enedis sur le site internet www.enedis.fr, est payante. Elle n'est pas un préalable à la demande de raccordement, elle est facultative et ne constitue pas une Offre de Raccordement.

Ce document correspond à un rapport de Pré-étude simple de raccordement de votre Installation LOTISSEMENT L'OURMETTE A REVEL pour une Puissance de Raccordement de 850 kVA au Réseau Public de Distribution (RPD) géré par Enedis faisant suite à la "demande de Pré-étude simple" du 30/03/2018 et à votre accord sur le devis de Pré-étude simple, reçu par Enedis, le 11/05/2018.

Ce document présente, à partir des caractéristiques de votre Installation et en fonction des projets qui bénéficient déjà, au moment de la demande, d'une réservation de capacité d'accueil conformément au périmètre figurant dans la procédure précitée, la description des travaux nécessaires au raccordement de votre Installation avec une évaluation indicative du coût et des délais de réalisation. Cette étude a été réalisée conformément à la réglementation en vigueur pour les Installations de consommation, le décret n° 2003-229 du 13 mars 2003 modifié ainsi que ses arrêtés d'application.

Seules les contraintes de transit et de plan de tension sur le Réseau Public de Distribution ont été étudiées. En effet, cette Pré-étude simple ne prend pas en compte, en particulier, d'éventuelles contraintes qui ne peuvent être déterminées que par la connaissance précise des caractéristiques de l'Installation : il s'agit notamment de l'apport de puissance de court-circuit, du papillotement, de l'impact sur la transmission du signal tarifaire ou de l'injection d'harmoniques. Ces éventuelles contraintes seront examinées sur demande d'une Pré-étude approfondie, ou lors de la réalisation d'une Offre de Raccordement. Les réseaux à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de l'Installation ne font l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé.

Dans certains cas, le raccordement de l'Installation est possible, mais pour que celle-ci puisse fonctionner à tout moment à sa puissance maximale, des modifications d'ouvrages dont le financement incombe à Enedis, sont indispensables. La réponse fournie par Enedis comporte une estimation de ce délai de réalisation.

Cette Pré-étude simple ne peut pas donner lieu à l'établissement, sous 1 mois, d'une Offre de Raccordement dès lors que le Demandeur transmet à Enedis l'ensemble des documents permettant la qualification de la demande de raccordement. Dans le cas d'une demande de raccordement postérieurement à cette Pré-étude simple, Enedis disposera de 3 mois pour réaliser une Offre de Raccordement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de la présente Pré-étude simple, Enedis rappelle au Demandeur l'existence de sa Documentation Technique de Référence, de son barème de raccordement et de son catalogue des prestations.

La Documentation Technique de Référence expose les dispositions réglementaires applicables et les règles techniques complémentaires qu'Enedis applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au Réseau Public de Distribution.

Le barème de raccordement, approuvé par la CRE, présente les modalités et les prix pour la facturation de l'opération de raccordement des utilisateurs du Réseau Public de Distribution concédé à Enedis.

Le catalogue des prestations décrit et tarifie les prestations d'Enedis.

Ces documentations sont accessibles à l'adresse internet www.enedis.fr. Les documents qu'ils contiennent sont communiqués au Demandeur à sa demande écrite, à ses frais.

Le Demandeur reconnaît avoir été informé préalablement à la conclusion de la présente Pré-étude simple de l'existence de ces documents.

Tout terme commençant par une majuscule, lors de sa première occurrence, est défini dans le glossaire de la Documentation Technique de Référence d'Enedis.



2. Présentation de la Pré-étude simple

2.1. Synthèse des études

Le tableau ci-dessous résume la solution retenue, conforme à l'opération de raccordement de référence définie au barème d'Enedis, aboutissant à la faisabilité du raccordement ainsi que l'ensemble des critères étudiés et des dispositions techniques qui ont permis de caractériser les résultats de cette solution.

Description de la solution de raccordement	Résultats de l'étude				Solution retenue (Oui/Non)
	Contraintes réseau BT		Contraintes poste DP (Oui/Non)	Contraintes réseau HTA (Oui/Non)	
	Intensité (Oui/Non)	Tension (Oui/Non)			
CREATION DE 2 POSTES DP + 200M DE RESEAU HTA SOUTERRAIN.	NC	NC	NC	NON	OUI

2.2. Solution de raccordement

Le Demandeur a transmis à Enedis les caractéristiques techniques de son Installation permettant la réalisation de cette Pré-étude simple de raccordement. Ces caractéristiques figurent en annexe 2 de la présente Pré-étude de raccordement.

L'étude de raccordement ayant conduit à cette Pré-étude simple a été réalisée dans l'hypothèse d'un Point de Livraison situé en limite entre le domaine public et le domaine privé du Demandeur.

2.2.1. Raccordement étudié

2.2.1.1. Situation initiale du réseau

Départ HTA alimentant le poste HTA/BT de raccordement :	GARE
Poste de distribution publique HTA/BT alimentant le départ de l'Installation :	NC
Départ BT initialement prévu pour le raccordement :	NC
Tronçon ou point de piquage sur départ (code GDO) :	NC

2.2.1.2. Situation de la capacité d'accueil

Sans objet

2.2.2. Description du raccordement de l'Installation

La solution de raccordement présente l'ensemble des dispositions permettant le raccordement de l'Installation ainsi que les coûts associés. Ces dispositions concernent :

- les travaux BT,
- le poste de distribution publique (DP) de raccordement,
- la solution de raccordement HTA,
- le Point de Livraison,
- et l'Installation intérieure.

2.2.2.1. Poste de distribution publique

Création de 2 postes DP dans l'assiette de l'opération.



2.2.2.2. Solution de raccordement HTA

La solution de raccordement HTA décrit les travaux dont le financement incombe au Demandeur et les travaux dont le financement incombe à Enedis.

Pose et raccordement de 200m de réseau HTA 150mm² (4 jonctions HTA).

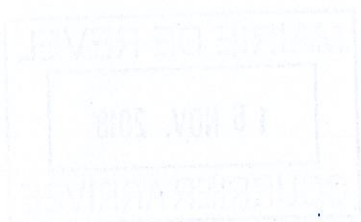
2.2.2.3. Point de Livraison

Le Demandeur mettra en œuvre :

- une protection générale contre les surintensités et les courants de défaut à la terre conforme à la réglementation en vigueur (protection dite C 14-100) ;
- un Dispositif de Comptage de l'énergie sera fourni par Enedis et fera partie des biens concédés. A titre indicatif, il sera constitué de la façon suivante :
 - trois transformateurs de courant BTA de calibre 100-200-500/5, de classe 0,5 ou 0,25 et d'une puissance de précision de 3,75 VA sous réserve de l'examen du bilan des consommations des réducteurs de mesure, y compris la filerie, conformément à l'UTE C15 400 ;
 - pour une Installation de Consommation, un compteur d'énergie soutirée au niveau du Point de Livraison ;

2.2.2.4. Installation intérieure

L'Installation peut consommer de l'énergie réactive selon les modalités définies dans la décision du 5 juin 2009 relative aux tarifs d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.



2.2.3. Evaluation indicative du coût des travaux

Coût des travaux pour la solution retenue	Montant facturé
Travaux de branchement	NC
Travaux sur le Réseau BT en domaine public	NC
Travaux poste de distribution publique	63345,88
Travaux sur le Réseau HTA (Réseau nouvellement créé pour ce raccordement)	21044,32
Prestation de première mise en service (fiche du catalogue F100)	NC
Total HT	84390,20
TVA (20%)	16878,04
Total TTC	101268,24

2.2.4. Evaluation indicative du délai de réalisation des travaux

Compte tenu des délais moyens de travaux constatés sur le secteur et de la période envisageable pour leur réalisation, les travaux pourraient être réalisés sous un délai indicatif¹ de 19 semaines.

2.2.5. Estimation des congestions sur le RPD HTA

Néant.



¹ Le délai de réalisation des travaux sur le Réseau s'entend à compter de l'acceptation de la Convention de Raccordement



Annexe 1 - Tracé prévisionnel de la solution de raccordement



Page : 1/8

Enedis-FOR-RES_22E
Version 2
01/11/2016



MAIRIE DE REVEL
16 NOV. 2018
COURRIER ARRIVÉE

Annexe 2 - Caractéristiques de l'Installation

Plan de situation et plan de masse



Page : 2/8

Enedis-FOR-RES_22E
Version 2
01/11/2016



MAIRIE DE REVEL
16 NOV. 2018
COURRIER ARRIVÉE

MAIRIE DE REVEL
16 NOV. 2018
COURRIER ARRIVEE

MAIRIE DE REVEL
16 NOV. 2018
COURRIER ARRIVEE